



CONSEIL MUNICIPAL

du

1^{er} Avril 2010

Tel. Maire : 06 75 49 02 76

Mail : chazallet@hotmail.com

Présents : Bruno Chazallet, Alain Chapus, Jean Paul Barret, Anne Vermare, Michel Venet, Catherine Petitjean, Marianne Bazantay, Bernard Junet, Corinne Charachon, Damien Morlière, Christophe Vasseur, Alexandra Colombet, Gérard Chazallet.

Absent et excusé : Frédéric Reynard.

Ouverture de la séance à 20h30.

APPROBATION DES COMPTES 2009 ET VOTE DU BUDGET 2010

Après présentation par Mr le maire des recettes et dépenses effectives de l'année dernière et des budgets prévisionnels pour l'année en cours, le conseil approuve les comptes administratifs 2009 et vote les budgets 2010.

• **Budget primitif communal** pour 2010 :

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 681 640 € (avec un virement de 157 142 € reporté en recettes à la section investissement).

Le budget d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 1 146 489 €.

• **Budget primitif assainissement** pour 2010

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 57 474 € (avec un virement de 1 398 € reporté en recettes à la section investissement)

Le budget d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 67 624 €.

• **Budgets lotissement et zone d'activité** :

- Disparition du budget Lotissement de la zone du Plat du Pin et réintégration de l'excédent en recettes de fonctionnement.

- Création de nouveaux budgets Lotissement en vue du démarrage du lotissement Faizant ou dans l'éventualité d'une autre opération. Le budget prévisionnel pour le lotissement Faizant (terrains communaux situés en face de la Maison du Tourisme entre la RD 389 et le lotissement de la Haute-Giraudière) s'élève en recettes et dépenses à la somme de 140 941 € pour 2010.

- Prévision d'un budget Zone d'activités (en cas d'acquisition de terrains pour la création d'une nouvelle zone).

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS, DELIBERATIONS ET DECISIONS, INFORMATIONS DIVERSES

• Fleurissement communal :

- Comme l'année dernière, la commission prévoit la plantation d'espèces annuelles et vivaces. Les plants de fleurs annuelles seront commandés chez Régine et Bernard Girardon. Les autres végétaux seront pris chez un autre fournisseur.
- De petites barrières vont être mises en place autour des massifs de la place de la Mairie (afin d'éviter le piétinement des plantations lors des fêtes et autres manifestations).

• Abords du village :

Une petite étude est en cours pour aménager et planter la butte située au-dessus de la nouvelle route qui part de la D101 (au niveau de la Bascule) et rejoint le chemin de Vermont.

• Chemin du Lavoir :

Des travaux ont été réalisés par l'équipe technique communal sur le chemin du Lavoir :

- Remodelage et élargissement du chemin dans sa partie supérieure.
- Ré-aménagement d'une petite surface gravillonnée sur le coté pour remettre en place la table et ses bancs
- Travaux au niveau du « bachat » situé en partie basse.

Ce petit bassin en pierre servait autrefois à abreuver les bêtes. Son alimentation se faisait de plus en plus difficilement depuis de nombreuses années et il a fallu capter l'eau un peu plus haut au pied du talus pour la canaliser.

• Environnement :

Vous pouvez apporter vos piles usagées, lampes « basse consommation » et vos cartouches d'encre en mairie où des containers sont à votre disposition. La commune se charge de faire acheminer ces objets vers la filière de retraitement adaptée. (rappel : le secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 12h00.

• Nettoyage du village et de ses abords :

Une opération « Nettoyage du village » est organisée le **Mercredi 14 Avril 2010 après midi**.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : enfants, jeunes et adultes de tous âges.

Pour tout renseignement complémentaire sur le déroulement de cette demi-journée, vous pouvez joindre Catherine Petitjean (06 72 27 90 01) ou Jean Paul Barret (06 24 76 34 20). Merci.

• Point de collecte à la Giraudière :

- Le point d'apports volontaires situé en dessous de la Chapelle pose toujours autant de problèmes :
 - Non-respect du tri (sacs jaunes et sacs noirs mélangés).
 - Dépôts répétés de matériaux et d'objets incompatibles avec l'usage des différentes bennes.
 - Dépôts de déchets par des personnes qui n'habitent pas la commune.

La municipalité s'interroge sur les raisons de ces désordres : facilité d'accès à la zone, position géographique favorisant des apports extérieurs à la commune, incorrection d'une partie des usagers ...

Ces actes d'incivilité nuisent au bon fonctionnement des filières de traitement et de recyclage des déchets et ont un coût pour la collectivité (autrement dit : pour nous tous). Le conseil municipal envisage sérieusement la fermeture du site. Cette solution radicale semble, à ce jour, être la seule qui puisse être réellement efficace.

Nous rappelons que chaque container est prévu pour recevoir uniquement une catégorie de déchets :

- les déchets ménagers non recyclables acceptés dans les sacs noirs.
- le tri sélectif (sacs jaunes)
- le verre (bouteilles et autres verres ayant contenus de la nourriture)
- le papier.

Les autres déchets (et notamment les encombrants et les appareils domestiques usagés) doivent être portés :

- * pour les habitants de Brussieu : à la déchetterie des Auberges à Montrottier
- * pour les personnes de la Giraudière habitant les communes de Courzieu ou Bessenay : à la déchetterie de la Brévenne.

▪ Le nombre de chats vivant à proximité immédiate des containers est important. La municipalité va solliciter l'aide de la SPA.

● **Pancartes pour le site de la mine :**

La commission « Musée » remercie, par l'intermédiaire de Mr Pascal Tardy, les Ateliers d'Apprentissage de la Giraudière pour le travail qu'ils ont accompli. Leurs réalisations vont permettre l'aménagement du site de la Mine de Pampailly.

● **Eclairage public:**

▪ Demande d'extension du réseau d'éclairage public « route du Moulin » :

Des habitants du secteur demandent la mise en place de lampes afin que les enfants ne rejoignent pas l'abri bus dans l'obscurité. Le conseil prend en compte cette demande tout en s'interrogeant sur d'autres moyens de sécurisation : trottoirs, signalisation, limitation de vitesse. Dans le passé, des demandes similaires ont déjà été faites sur la commune et un avis défavorable avait été émis. Le conseil se laisse un peu de temps pour bien évaluer les besoins.

● **Commerces / services :**

▪ Demande d'aménagement devant le café-restaurant O p'tit bonheur :

Cet aménagement permettrait, aux beaux jours, de mettre des tables à l'extérieur devant le bar. Avant de se prononcer, la municipalité souhaite avoir une meilleure vision de l'évolution des commerces existants afin de ne pas créer de points de blocage au niveau de la circulation et du stationnement. Le conseil municipal s'interroge également sur le bruit nocturne qui pourrait en découler.

▪ En projet sur le village :

- la création d'un salon de coiffure. (début du troisième trimestre 2010)
- l'installation d'un cabinet d'orthophoniste pour enfants. (début du troisième trimestre 2010)
- une épicerie multi-services. (fin du troisième trimestre 2010)

▪ Délibération : Afin de faciliter l'installation de nouveaux commerces sur la commune, le conseil municipal décide d'accorder une année de location gratuite à toute commerce s'installant dans un local communal.

▪ Demande de licence de taxi :

Mr Lardellier (taxi à Courzieu) demande à la commune de Brussieu de lui accorder une licence supplémentaire pour un véhicule. Cela n'occasionne pas de frais supplémentaire pour la commune et les habitants de Brussieu restent libres de prendre le taxi qu'ils souhaitent. En cas d'arrêt de l'activité, la commune garde la licence. Le conseil émet un avis favorable.

● **Sentier muletier :**

Suite à la création de nouveaux circuits, un balisage est prévu et de nouvelles plaques sont à installer.

• **Chiens errants :**

Avertissement à l'attention des propriétaires de chien :

On nous signale la présence régulière de chiens en divagation sur la commune. Décision est prise de faire saisir tout chien contrevenant, qui sera pris en charge par la SPA dans le cadre de la convention la liant avec la commune.

• **Sécurisation des entrées de village :**

En raison de la vitesse excessive de certains véhicules, la municipalité réfléchit à la mise en place de zones « 30 » et de ralentisseurs de type « coussins lyonnais » aux entrées du village.

• **Bâtiments communaux :**

▪ Ancien presbytère :

Des plans ont été dressés pour l'aménagement de l'ancienne cure. Le projet, tel qu'il est défini actuellement, permettra un accès de plain-pied depuis la place de la Mairie (entrée par le hall de la résidence de la Dîme). La distribution des pièces se fera de la façon suivante : une salle d'attente, deux pièces pouvant servir de cabinets pour des professions de santé ou d'autres activités, une petite pièce faisant office de cuisine et des toilettes. Ces transformations nécessiteront la réfection des toitures et la création de surfaces de planchers supplémentaires au-dessus de l'escalier extérieur. Quatre logements sont prévus dans les étages et seront desservis par l'ascenseur actuel.

▪ Travaux à la salle du conseil :

Cette salle située au rez de chaussée de l'ancienne Mairie sert pour les mariages, les élections, les réunions... Elle nécessitait un rafraîchissement. Les employés communaux ont commencé à y travailler et le local sera inaccessible pendant environ 2 mois. Nous rappelons aux associations que d'autres salles sont à leur disposition en cas de nécessité : notamment la salle de la Dîme située place de la Mairie (à la place de l'ancienne cantine, pour ceux qui se souviennent).

▪ Maison de la nature :

Le projet avance. Il s'agit d'un bâtiment communal adapté pour partie aux besoins des chasseurs (conditionnement du gibier au retour des battues, lieu de stockage et de conservation) et pour une autre partie en salle pour les réunions. Les plans ont été élaborés par les chasseurs en concertation avec la municipalité. L'emplacement retenu pour la construction se situe entre le chemin du lavoir et la propriété de Régine et Bernard Girardon.

• **Choix des entreprises pour le multi-services et les 3 logements :**

Suite à l'appel d'offres et à l'ouverture des plis, les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot n°1 : Abords VRD Société EIFAGE

Lot n°2 : Maçonnerie Entreprise DEVAUX-PIGNARD

Lot n°3 : Charpente couverture zinguerie Entreprise DESFARGES

Lot n°4 : Menuiseries Entreprise JOURNET

Lot n°5 : Plâtrerie isolation peinture Entreprise FRENAY

Lot n°6 : Chape liquide Société CLTR

Lot n°7 : Carrelage Faïences Entreprise TOINON

Lot n°8 : Revêtement de sol souple Entreprise COURBIERE

Les lots 9 (plomberie sanitaire) et 10 (électricité – chauffage – VMC) n'ont pas encore été attribués.

• **Matériel communal :**

▪ Des devis ont été demandés afin d'équiper le deuxième véhicule 4x4 d'une saleuse.

▪ Le camion du SIVOM de la Giraudière est repris par la commune de Brussieu. Des réparations sont à prévoir ainsi que la vérification de l'engin par le service des Mines.

• **Poste de relèvement des eaux usées :**

Il arrive trop de sable à la station de relevage (située près du lavoir). Afin de préserver les équipements, un dispositif désableur doit être installé.

● **Parking en bas de l'église :**

Des entreprises sont en cours de consultation pour la construction du mur de soutènement du futur parking. Le projet élaboré par Mr André Demarez prévoit 45 places de stationnement au total.

● **Parc éolien sur Chamousset en Lyonnais :**

Des communes pourraient être intéressées par l'installation de parcs éoliens. Une étude sur les Zones de Développement Eolien va être lancée. Les 14 conseils municipaux de la communauté des communes sont appelés à réfléchir sur le projet et à donner leur avis.

● **Terrains constructibles :**

Lors de l'établissement du Plan Local d'Urbanisme, les services de l'Etat vont vraisemblablement nous imposer un coefficient d'augmentation de la population à ne pas dépasser et par là fixer la surface constructible maximale à respecter sur la commune. D'après les dernières informations dont nous disposons, ce coefficient pourrait être assez faible, il n'est donc pas certain que tous les terrains actuellement constructibles dans la Carte Communale le soient encore dans le futur PLU. Une réflexion va être menée avec les propriétaires concernés.

● **Projet de contrat avec le C.A.U.E. :**

Une étude sur les possibilités d'aménagement global du centre bourg (aménagement de la place existante, création de futures places, création d'une nouvelle rue, etc...) va être demandée au Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (C.A.U.E. du Rhône).

● **Vide grenier du 25 Avril 2010 :**

Pour le bon déroulement de cette manifestation, les organisateurs demandent aux riverains de la Grand' Rue et de la Rue de l'Ecole de prendre leur disposition afin d'éviter tout stationnement gênant du Samedi 24 Avril 17 heures au Dimanche 25 Avril 18 heures. Merci pour votre compréhension.

● **Inscription sur les listes électorales :**

Les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales de la commune de Brussieu et qui souhaitent pouvoir voter pour les élections au Conseil Général de mars 2011, doivent venir s'inscrire en Mairie. Il suffit de vous munir : d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile et si possible de votre carte d'électeur de votre ancien lieu de résidence.

● **Marché du samedi matin place de la Mairie :**

Depuis quelques mois le marché du samedi matin fonctionne à nouveau.

Pour le bon fonctionnement du marché, nous allons devoir bloquer toutes les places de stationnement.

On a actuellement les vendeurs suivants :

- un primeur,
- un fromager,
- un charcutier,
- un rotisseur (une semaine sur deux)
- des commerces occasionnels : savons, fruits confis, ...

● **Prochaine réunion de conseil municipal :**

28 Mai 20h30

DATES

Samedi 10 Avril	Soirée tartiflette	Salle des Fêtes	Pancu Rossand Environnement
Mercredi 14 Avril	Opération « Nettoyage du village »	Village	
Vendredi 16 Avril	Université pour tous	Salle des Fêtes	
Dimanche 25 Avril	Vide Grenier	Rues de Brussieu	Tous en famille
Mercredi 28 Avril	Journée découverte	Centre d'apprentissage	La Giraudière
Vendredi 30 Avril	Cinéma	Salle des Fêtes	Cinéma
Dimanche 2 Mai	Ouverture	Maison de la mine	
Dimanche 9 Mai	Randonnée Pédestre	S. Marius Chazallet	Pancu Rossand Environnement
Samedi 22 Mai	Fêtes des classes	Salle des Fêtes	Classes en 0
Vendredi 28 Mai	Cinéma	Salle des Fêtes	Cinéma
Samedi 5 juin	Gala de danse	Salle des Fêtes	Association des Jeunes
Dimanche 6 Juin	Ouverture	Maison de la mine	
Dimanche 6 Juin	Fête des Mères et des Pères	S. Marius Chazallet	Tous en famille
Samedi 19 Juin	Feux de la Saint Jean	Salle des Fêtes	Association des Jeunes

REUNION AGRICULTEURS – CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 1er Décembre 2009

Salle du conseil, 20 heures 30.

Présents : Jean Paul Barret, Mathieu Buffin, Corinne Charachon, Régis Charachon, Bruno Chazallet, Jean Pierre Chosson, Bernard Junet, Catherine Petitjean , Hervé Thoinet, Michel Venet.

• Plan Local d'Urbanisme :

Un échange est engagé autour de différents thèmes :

→ Devenir de l'agriculture sur la commune, développement d'une production :

L'agriculture, et particulièrement la filière laitière, traverse actuellement une période de crise. Pour les agriculteurs présents, il est très difficile de se projeter dans l'avenir. Ce sentiment est général même s'il existe quelques nuances en fonction de l'âge des participants et de la nature des productions.

L'évolution du prix du lait (dans les mois à venir) peut être décisive pour certaines exploitations. Un agriculteur (qui avant la crise, prévoyait l'embauche d'un salarié) envisage l'arrêt de la production laitière l'année prochaine si la situation ne s'améliore pas.

Les fermes existantes sont pourtant des structures viables qui ne demandent qu'à fonctionner.

Devoir se diriger vers une autre production nécessite un investissement, un savoir faire et surtout des débouchés. Il y a aussi une histoire et des spécificités liées à chaque commune (comme par exemple à Courzieu où beaucoup d'agriculteurs cultivent des légumes et vendent sur les marchés de la région lyonnaise).

Notre secteur a cependant des atouts, l'un d'eux étant sa position géographique (proximité de deux grandes agglomérations que sont Lyon et Saint-Etienne) et son potentiel de consommateurs. Dans ce contexte, ne pourrait-on pas développer des circuits de commercialisation favorisant la consommation d'aliments produits localement (zone de production clairement identifiée) comme par exemple le lait des Monts du Lyonnais ?

→ Reprise des exploitations, accueil de nouveaux agriculteurs :

Le nombre d'exploitants à Brussieu est faible. Une des spécificités du métier est l'entraide et il est souvent nécessaire de s'associer avec des agriculteurs des communes voisines pour les gros travaux. En 2008, il y a eu des cessations laitières sur la commune. En anticipant ces arrêts d'activités, n'aurait-il pas été possible de faire quelque chose en vue d'une installation, s'interroge la municipalité.

Pour les agriculteurs, la situation est difficile et l'agriculture est en train de prendre un virage. S'installer en agriculture nécessite de gros investissements et là encore (même si la situation peut changer) c'est le contexte économique qui est déterminant. Et puis comme le faisait remarquer un participant, Brussieu compte parmi ses agriculteurs deux jeunes récemment installés.

→ Zonage PLU :

Les agriculteurs s'interrogent sur l'évolution des surfaces constructibles dans le cadre du futur PLU.

Pour les zones résidentielles, il n'est pas prévu de changement significatif par rapport à ce qui figure déjà dans la carte communale. La plupart des terrains constructibles actuels le sont depuis une vingtaine d'années. Les surfaces restant à construire permettent une évolution de la démographie qui peut être supérieure au taux qui sera fixé par les services de l'Etat ou le futur SCoT des Monts du Lyonnais. Il n'est donc pas certain que toute la zone actuellement constructible puisse être maintenue.

Pour les zones d'activités :

La commune projette la création de deux nouvelles zones.

L'une à proximité du village (vers les jeux de boules, de l'autre côté du chemin) en vue d'accueillir des activités compatibles avec l'habitat proche (projet à terme de créer une structure résidentielle pour des personnes âgées).

Une autre vers Fontalin qui pourrait recevoir des entreprises et des activités artisanales et commerciales (accès rapide depuis la route départementale 389 et le rond-point).

Les agriculteurs se posent aussi des questions sur le devenir d'une zone de déprise agricole en contrebas du village.

Pour la municipalité, même si la zone est peu entretenue, il n'y a pas de modification prévue et son caractère reste agricole.

→ Distance d'implantation par rapport aux bâtiments d'élevage :

Des conditions de distance réglementent l'implantation des bâtiments d'élevage vis-à-vis des habitations ou locaux occupés par des tiers. Réciproquement, des exigences d'éloignement sont imposées aux nouvelles constructions à usage non agricole par rapport aux bâtiments d'élevage et leurs annexes. Ces distances sont matérialisées sur le plan de zonage par un tracé autour des bâtiments concernés.

→ Prévision d'une zone d'activités agricoles :

La municipalité étudie la possibilité de créer une zone d'activités agricoles. Cette zone serait réservée pour des installations à usage agricole, outils de production ou autres équipements qui seraient mis à disposition d'un ou de plusieurs agriculteurs. L'objectif étant, à terme, de contribuer au maintien de l'activité agricole avec l'implication de la (des) collectivité(s).

La municipalité demande aux agriculteurs de réfléchir à l'intérêt que pourrait avoir pour eux cette zone, et si le projet retient leur attention, de réfléchir à l'endroit le mieux adapté (accès / voirie, desserte par les réseaux, localisation par rapport aux exploitations existantes ...).

Si l'idée est retenue, un zonage spécifique est à prévoir dans le Plan Local d'Urbanisme.

● Autres sujets abordés :

→ Syndicalisme agricole :

Plusieurs agriculteurs de notre commune font partie de l'Apli (Association des Producteurs de Lait Indépendants) qui est à l'origine de la grève du lait de l'automne dernier. Son principal objectif est d'alerter les pouvoirs publics sur la façon dont sont établis les prix du lait à la production. L'Apli demande que soit mis en place des outils permettant de réguler le marché (adapter les quantités produites à la demande de lait).

→ Relance du marché le Samedi matin.